

La Commission des Droits de l'Homme est morte!

le Conseil Droits de l'Homme

Que retenir de la réunion des Chefs d'Etat rassemblés les 14,15 et 16 septembre 2005 à New York ? Pour faire le point, le Centre International Catholique de Genève (CICG) avait réuni, les 2 et 3 novembre 2005, plusieurs spécialistes afin de dialoguer avec la vingtaine d'ONG qui avaient répondu à son invitation. Notamment à propos du projet de création d'une nouvelle Commission des Droits de l'Homme.

Les participants à la session ont suivi avec intérêt les projets de réforme de la Commission des Droits de l'Homme, réforme confiée désormais à l'Assemblée Générale. Ils prêtèrent une attention particulière aux propos de M. Serge Godet, représentant de la Suisse auprès des organisations internationales établies à Genève. D'emblée, M. Godet voudrait éviter qu'on jette le bébé avec l'eau du bain. A son avis, la Commission, malgré ses défauts, a tout de même permis à la société civile de participer à ses débats. Mais sa transformation en « Conseil », à l'instar du Conseil de Sécurité, renforcerait singulièrement son statut. Le diplomate suisse a fait part de ses propositions.

Propositions helvétiques

Le nouveau Conseil devrait absolument éviter de sélectionner les Etats lors des dénonciations des violations des Droits Humains. De plus, tous les Etats membres du nouveau Conseil

devraient accepter de se laisser évaluer par leurs pairs sur la façon dont ils respectent ou ne respectent pas chez eux les droits humains.

Combien d'Etats devraient intégrer le futur Conseil ? Tous, sans exception, comme le proposent la France et l'Allemagne ou se limiter à une cinquantaine, selon les propositions suisses ? Pour être élu, selon M. Godet, un Etat devrait démontrer les efforts déjà entrepris chez lui pour améliorer le respect des droits humains. L'élection devrait se faire à la majorité des deux tiers. Quant à la périodicité des réunions du Conseil, M. Godet verrait bien 4 sessions annuelles de 2 à 3 semaines chacune. Par contre, le diplomate suisse est resté très évasif sur le mode de financement. Il est clair que les pays du Sud s'opposent à tout prélèvement de fonds du budget de développement pour financer le fonctionnement d'un organisme conçu et voulu d'abord par les Occidentaux.

L'ambassadeur suisse exprima son souhait que le futur Conseil trouvât son siège à Genève,

comme l'ancienne Commission. Encore un vœu pieux ? Là aussi, la décision dépend de l'Assemblée Générale. Nous ne doutons pas que les diplomates helvétiques développeront une activité intensive dès le début des discussions de novembre prochain, dans ses coulisses pour remporter la décision. Les discussions devraient commencer le 24 novembre prochain. En attendant, la vieille Commission reprendra du service. Un intérim particulièrement difficile.

Et les ONG ?

Les ONG ne peuvent demeurer indifférentes à ces projets de réforme. Elles se demandent si elles auront encore voix au chapitre ou si elles seront forcées de s'éloigner des débats du futur Conseil. Alessandra Aula, coordinatrice de l'ONG *Franciscan International* qui a son siège à Genève reste positive. Elle est lucide sur la dégradation du climat qui a entaché les travaux de la Commission ces dernières années : élections opportunistes, procédures dilatoi-

res, nivellement par le bas, etc. Elle se réjouit donc de voir venir des réformes qui augmenteront l'efficacité, assureront le suivi des décisions et ne feront pas disparaître la société civile des débats. Elle espère que les « procédures spéciales », qui accompagnent, sur le terrain, l'application des décisions de la Commission, seront encore renforcées. M. Ozden, du Centre Europe-Tiers Monde exprime son profond scepticisme sur ces projets de réforme. Il regrette en particulier la disparition du groupe d'« experts » qui donnait à la Commission une assise plus large. De leur côté, les petites ONG redoutent de ne plus être représentées au futur Conseil : leurs moyens financiers ne leur permettent pas de songer à une représentation permanente annuelle. D'où la nécessité pour elles d'établir des « coalitions », d'entrer dans des réseaux plus larges et donc d'entamer de longues négociations avec d'autres ONG. Comme le font déjà les diplomates accrédités. Affaire à suivre... ■

Guy Musy